

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00105 Numéro SIREN : 394 006 027 Nom ou dénomination : DURIP

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt 10131

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/10131

Déposant :

Nom/dénomination : DURIP

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 394 006 027

N° gestion : 1994 B 00105



Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

LV/1994 B 00105
ASARTIS DEVELOPPEMENT
CS 10755
17 RUE LAMARCK
49007 ANGERS CEDEX 01

Nos références : LV/1994 B 00105

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société à responsabilité limitée DURIP
ZONE INDUSTRIELLE DES LANDES FLEURIES
ANDREZÉ
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

SIREN : 394 006 027

N° de gestion : 1994 B 00105

Le greffier soussigné constate le 10/07/2019 le dépôt, enregistré sous le numéro 2019/10131, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

Récépissé délivré le 22/08/2019

Le greffier
ME PAILLE



M. Paille

N° TVA Intra. FR11317782605 - IBAN FR76 3004 7142 9900 0213 0720 131
Membre d'une association agréée, le règlement par chèque des honoraires est accepté
SIREN : 317 782 605 R.C.S ANGERS - N° TVA intracommunautaire : FR11317782605
IBAN : FR7630047142990002130720131 CMCIFRPP



M. Paille



MMaL'

"DURIP"
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.263 Euros
Siège Social : Zone Industrielle des Landes Fleuries ANDREZE
49600 BEAUPREAU EN MAUGES
R.C.S. ANGERS 394 006 027

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 10 JUL. 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 62.813 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	62.813 €
Auquel s'ajoute le "Report à Nouveau" antérieur	92.433 €
Pour former un bénéfice distribuable de	155.246 €
* A titre de dividendes aux associés soit 225 € par part	69.975 €
* Le solde, soit en totalité au compte "Report à Nouveau".	85.271 €

L'Assemblée Générale prend acte que le dividende à répartir au titre de l'exercice, est ainsi de 225 € pour chacune des 311 parts composant le capital social.

Il est indiqué que ce dividende constitue un revenu distribué soumis, pour les associés personnes physiques en application de l'article 200 A du Code Général des Impôts, à l'impôt sur le revenu, sans abattement, à un taux forfaitaire de 12,8 %, SAUF OPTION expresse et irrévocable du contribuable pour l'assujettissement de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option doit être exercée par l'associé personne physique lors du dépôt de la déclaration de revenus. Dans le cas où l'option est exercée, le montant de revenus distribués perçus par l'associé personne physique est éligible en totalité à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, au titre de la présente distribution ou de tout autre revenu éligible à la réfaction de 40 % et perçu par l'associé personne physique au cours de la même année.

Le paiement des dividendes sera effectué, au siège social, dans le délai légal de neuf mois, à compter de la clôture de l'exercice social écoulé, déduction faite, pour les associés personnes physiques, des prélèvements sociaux (17,2 % du dividende brut) calculés, pour les associés ayant également le statut de Travailleur Non Salarié dans la société, sur une base EGALE A 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en comptes courants par ces mêmes personnes, et déduction faite, le cas échéant, d'un acompte sur l'impôt sur le Revenu dû par les associés personnes physiques qui perçoivent des dividendes et qui ont déclaré un Revenu Fiscal de Référence supérieur à 75.000 € pour un couple marié et à 50.000 € pour un célibataire (12,8 % du dividende brut).



M. L.



Manat

L'Assemblée Générale prend également acte qu'en vertu de l'article L 131-6 alinéa 3 nouveau du Code de la Sécurité Sociale issu de l'article 11 de la Loi sur le financement de la Sécurité Sociale pour 2013, entre dans l'assiette des cotisations dues au Régime des Non-Salariés par l'Associé d'une SARL, une partie des dividendes perçue par celui-ci, son conjoint, ou le Partenaire auquel il est lié par un PACS ou leurs enfants mineurs non émancipés, et des revenus générés par les sommes versées sur les comptes courants. La part de ces revenus, assimilés à des revenus d'activité et à intégrer dans l'assiette des cotisations sociales (maladie, retraite, allocations familiales) est celle qui est SUPERIEURE à 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en comptes courants détenus en toute propriété ou en usufruit par ces mêmes personnes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que le dividende distribué par part au titre des trois exercices précédents, et le montant des revenus distribués au titre de ces trois mêmes exercices éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	TAUX D'ABATTEMENT
2017	225 €	225 €	40 %
2016	161 €	161 €	40 %
2015	40 €	40 €	40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Juin 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme,
La Gérance,**



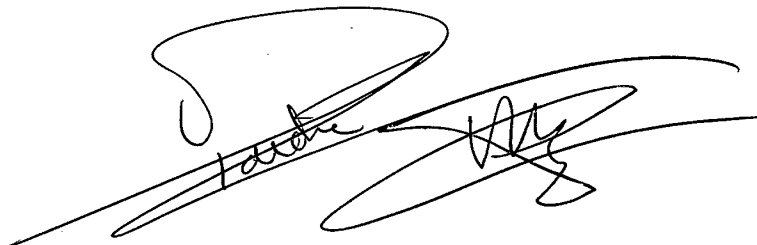


MM. L.

Comptes Annuels

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Certifié conforme la Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.



MMaL'

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 663	3 663		
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	205 862		205 862	205 862
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	209 525	3 663	205 862	205 862
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	54 000		54 000	121 909
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 096		3 096	2 062
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	57		57	650
Autres créances	181 678		181 678	133 766
Divers				
Disponibilités	8 196		8 196	18 062
Charges constatées d'avance				3 564
TOTAL ACTIF CIRCULANT	247 026		247 026	280 014
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	456 551	3 663	452 888	485 876

Siège Social : 17 rue Lamarck - CS 10755 - 49007 ANGERS Cedex 1
Tél. : 02 41 05 32 80 - Fax : 02 41 05 30 31 - accueil@asartis.com - www.asartis.com

1



MM. L.

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 263	10 263
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	98 929	98 929
Réserve légale	1 027	1 027
Autres réserves	100 000	
Report à nouveau	92 433	180 531
Résultat de l'exercice	62 813	81 877
TOTAL CAPITAUX PROPRES	365 466	372 628
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	41 913	49 089
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71
Personnel	25 739	26 679
Organismes sociaux	5 992	13 206
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 087	23 955
Autres dettes fiscales et sociales	692	248
Dettes fiscales et sociales	45 509	64 089
TOTAL DETTES	87 423	113 248
TOTAL PASSIF	452 888	485 876

Siège Social : 17 rue Lamarck - CS 10755 - 49007 ANGERS Cedex 1
Tél. : 02 41 05 32 80 - Fax : 02 41 05 30 31 - accueil@asartis.com - www.asartis.com

2



MM. L.

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	255 000	100,00	253 000	100,00	2 000	0,79
Autres produits	16 507	6,47	32 424	12,82	-15 917	-49,09
Total	271 507	106,47	285 424	112,82	-13 917	-4,88
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	4 073	1,60	4 509	1,78	-436	-9,67
Total	4 073	1,60	4 509	1,78	-436	-9,67
MARGE SUR M/SES & MAT	267 434	104,88	280 915	111,03	-13 481	-4,80
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 251	0,49	1 510	0,60	-259	-17,15
Salaires et Traitements	260 826	102,28	256 197	101,26	4 629	1,81
Charges sociales	42 493	16,66	41 313	16,33	1 180	2,86
Autres charges	4				4	
Total	304 573	119,44	299 020	118,19	5 554	1,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	-37 139	-14,56	-18 104	-7,16	-19 035	105,14
Produits financiers	99 952	39,20	99 981	39,52	-29	-0,03
Résultat financier	99 952	39,20	99 981	39,52	-29	-0,03
RESULTAT COURANT	62 813	24,63	81 877	32,36	-19 064	-23,28
Produits exceptionnels						-36,73
Résultat exceptionnel						-36,73
RESULTAT DE L'EXERCICE	62 813	24,63	81 877	32,36	-19 064	-23,28

Siège Social : 17 rue Lamarck - CS 10755 - 49007 ANGERS Cedex 1
Tél. : 02 41 05 32 80 - Fax : 02 41 05 30 31 - accueil@asartis.com - www.asartis.com

3



Mane

Annexe Comptable



M. L.



Manet

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SARL DURIP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 452 888 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 813 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- ☒ - Amortissement linéaire
☐ - Amortissement dégressif fiscal
☐ - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2016 totalise 19 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement de la reconstitution du fonds de roulement.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 3 096 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Siège Social : 17 rue Lamarck - CS 10755 - 49007 ANGERS Cedex 1
Tél. : 02 41 05 32 80 - Fax : 02 41 05 30 31 - accueil@asartis.com - www.asartis.com

5



Manat

Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute l'ouverture d l'exercice	+ Augmentatio	- Diminution	Valeur brute la clôture de l'exercice
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	3 095			3 095
Autres immobilisations corporelles	604		36	568
Immobilisations corporelles (II)	3 699		36	3 663
Immobilisations financières (III)	205 862			205 862
Total général (I + II + III)	209 561		36	209 525

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL REGOR CREATIONS RTN 49600 ANDREZE	150 800	1 165 339	99,93	205 623
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Siège Social : 17 rue Lamarck - CS 10755 - 49007 ANGERS Cedex 1
Tél. : 02 41 05 32 80 - Fax : 02 41 05 30 31 - accueil@asartis.com - www.asartis.com

6



MM. Nat.

Annexe Abrégée

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	205 862	205 862			99 952
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentatio	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outill industriels					
Installations générales agencements div	10 ans	3 095			3 095
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	604		36	568
Total immobilisations corporelles		3 699		36	3 663
Total général (I + II)		3 699		36	3 663

Siège Social : 17 rue Lamarck - CS 10755 - 49007 ANGERS Cedex 1
Tél. : 02 41 05 32 80 - Fax : 02 41 05 30 31 - accueil@asartis.com - www.asartis.com

7



MM. L.

Annexe Abrégée

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	238 830	238 830	
Charges constatées d'avance			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	54 000
Divers - produits à recevoir	5 826
Total	59 826

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Autres dettes	87 423	87 423	
Produits constatés d'avance			

Charges à payer

	Montant
Personnel prov. congés à payer	4 916
Personnel - autres charges à payer	3 268
Personnel. autres cap gérants	10 668
Cap c. soc. s/prov. congés à payer	1 896
Total	20 748

Siège Social : 17 rue Lamarck - CS 10755 - 49007 ANGERS Cedex 1
Tél. : 02 41 05 32 80 - Fax : 02 41 05 30 31 - accueil@asartis.com - www.asartis.com

8



Mane

Annexe Abrégée

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 263,00 euros décomposé en 311 titres d'une valeur nominale de 33,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	311	33,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	311	33,00

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Siège Social : 17 rue Lamarck - CS 10755 - 49007 ANGERS Cedex 1
Tél. : 02 41 05 32 80 - Fax : 02 41 05 30 31 - accueil@asartis.com - www.asartis.com

9



Manet